

Ville de Béthune

**CADRE DE VIE**

Electra Golf, bientôt une nouvelle résidence de logements dans le quartier de la Gare

À l'angle des rues Jules-Ferry et du Docteur Dhénin, en lieu et place de l'ancienne friche des établissements Masson, un projet de création d'une nouvelle résidence de 18 logements, dont la livraison est prévue au dernier trimestre 2021.

Publié le 29 avril 2021

Dans le cadre de sa stratégie de résorption et de reconversion des friches, la Ville de Béthune a trouvé un promoteur immobilier (Myriad Immobilier) pour transformer la friche des anciens établissements Masson en une résidence à taille humaine, respectueuse de l'environnement et dans l'air du temps. Une première phase a démarré, pendant les vacances de printemps, avec la dépollution du site. Dès la fin avril, la déconstruction du site a été engagée. Suivra l'opération de construction de la nouvelle résidence, nommée Électra Golf.

Cette résidence bénéficiera des dernières normes de construction certifiées NF et bâtiment basse consommation, tant au niveau énergétique, thermique, acoustique qu'en termes d'accessibilité. Elle sera composée de 18 appartements répartis sur trois étages, allant du T2 au T4. Chaque appartement disposera d'un balcon de 5m² à 60m². Les options écologiques retenues par l'architecte prévoient également une installation photovoltaïque garantissant plus de 5 000kg/an d'économies de CO₂, tout en permettant la production d'électricité pour la consommation des parties communes, avec une revente du surplus pour faire baisser les charges de copropriété.

Un habitat partagé, un toit terrasse végétalisé et des bornes de recharge électriques

Idéalement placée, à proximité de la gare et du centre-ville, la résidence Électra Golf apportera une nouvelle vision du vivre ensemble et s'intégrera parfaitement dans le quartier. Elle alliera la pureté d'une architecture contemporaine et la convivialité d'une résidence où il fait bon vivre, où l'on peut partager le jardin, l'aire de jeux. Les intérieurs des appartements seront lumineux et confortables.

L'une des particularités de cette résidence sera, sans nul doute, son toit végétalisé accessible à tous les résidents. Il s'agira d'un jardin aromatique partagé, où chaque habitant pourra planter et entretenir les diverses jardinières communes.

Autre innovation, chaque place de parking sera équipée d'une prise électrique afin de permettre aux propriétaires de véhicules électriques ou hybrides de recharger leur véhicule.

Plus de renseignements : Myriad Immobilier - contact@myriad-immo.fr - 03 20 00 65 90



